

## Quelques éléments marquants de notre action en CCMA

### Mandat 2014-2018

*En commission, nous avons interpellé l'administration et fait avancer la situation des maîtres de l'enseignement privé notamment sur les sujets suivants :*



#### Pour les délégués auxiliaires

- Action dans la durée pour améliorer la rémunération des suppléants. Dès mars 2017, interpellation du recteur pour dénoncer le différentiel avec le public, lettre au recteur en avril 2018 puis réception par Mme Cabuil, rectrice en juillet 2018. Cette action n'est pas terminée, la situation n'est pas satisfaisante !
- Etude des affectations des maîtres titulaires d'un CDI en CCMA.
- Action « Travail en septembre, salaire en septembre » pour une amélioration du dispositif de prise en charge financière des DA en début d'année scolaire (traitement continué pour les CDI, chaînes d'acomptes supplémentaires...)
- Prise en compte des règles de reliquats entre échelons pour l'établissement des tableaux d'avancement.

#### Pour les maîtres contractuels

- Suivi de la mise en place du PPCR et alerte du rectorat quand des anomalies nous ont été signalées.
- Elargissement des délais de candidature pour le passage à la Classe Exceptionnelle.
- Dénonciation de l'injustice quant au taux de promotions Hors Classe (7%). Cette action à l'échelle nationale a permis un passage à 17%.
- Vigilance continue lors du mouvement de l'emploi afin que les droits des maîtres soient respectés lors de toutes les étapes
- Rappeler que les HSA ne pouvaient être imposées pour un temps plein au-delà de l'heure supplémentaire.
- Suivi des demandes de Congés de Formation Professionnelle et possibilité de reconversion professionnelle.
- Modalités d'organisation des rendez-vous de carrière (calendrier non respecté, rôle du chef d'établissement...)

#### Pour les lauréats et stagiaires

- Intervention auprès de l'IFP sur le dossier réflexif imposé aux lauréats de concours internes et réservés dans le cadre de la validation de leur contrat provisoire.
- Interventions sur la procédure et le déroulement des opérations pour les jurys de validation EQP pour rapprocher la date de validation de jury de la CCMA.
- Vigilance et surveillance sur les HSA imposées aux stagiaires (qui ne doivent pas en effectuer).
- Demande d'éclaircissements sur les motifs de renouvellement de l'année de stage et de licenciement.
- Information sur les affectations des lauréats pour leur année probatoire et pour leur première affectation en contrat définitif.
- Possibilité pour les lauréats de l'agrégation externe d'obtenir le maintien dans l'enseignement privé.

#### Pour tous les maîtres

- Préjudice pour les maîtres dont la notation n'est pas revalorisée par défaut d'inspection.
- Mise en place de commissions de réforme départementales paritaires.
- Demande d'éclaircissements sur la possibilité pour les enseignants du Privé d'avoir recours aux services de médecine conseil du rectorat.
- Signalement du bénévolat imposé à des maîtres pour des surveillances qui ne rentrent pas dans leurs missions et demande de prise en charge financière en HSE de certaines interventions.
- Intervention au sujet des IMP afin de clarifier l'utilisation qui en est faite et les procédures de consultation.
- Clarification du statut et redéfinition des missions du professeur principal.
- Mise en place de l'application i-professionnel.



**Du 29 novembre au 6 décembre,**  
**je fais un choix pour défendre mes droits**  
**et bâtir mon avenir :**  
**je renouvelle ma confiance dans mes**  
**représentants Snec-CFTC en CCMA**

